



**Déclaration de la CGT Educ'action de Nantes  
à la CAPA certifiés Avancement accéléré des 6<sup>ième</sup> et 8<sup>ième</sup> échelons  
9 juin 2021**

**Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,**

Nous terminons une année scolaire durant laquelle le ministre s'est enfermé pendant des semaines dans la posture du « tout va bien à l'école » malgré une dégradation évidente de la situation et les multiples alertes lancées par la CGT Educ'action et d'autres organisations syndicales.

Cette année a été un immense gâchis pour les élèves, résultat de la politique d'un gouvernement qui n'a pas donné à l'école les moyens qui lui aurait permis de mieux traverser cette crise, alors qu'il proclamait son « quoi qu'il en coûte » lorsqu'il fallait aider les entreprises.

Cette crise a confirmé que pour garantir aux élèves une réussite scolaire, un apprentissage citoyen, un projet professionnel, un épanouissement, il est pourtant indispensable que les élèves puissent travailler en effectifs réduits de façon permanente. Seules des DHG suffisantes peuvent permettre une qualité d'apprentissage et aider réellement à surmonter les difficultés de tous. C'est uniquement ainsi que les belles paroles du projet académique – « Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève » ; « Accompagner l'élève dans la construction de son parcours » ; « Garantir l'insertion » – pourront devenir des réalités.

A cette insuffisance des moyens s'ajoute, dans les collèges et les lycées, l'obligation d'effectuer deux heures supplémentaires, ce qui va laisser aux enseignant-es moins de temps pour les élèves et leur imposer des conditions de travail dégradées voire insoutenables.

La situation devient intenable pour beaucoup de personnels. Évidemment, l'institution ne veut pas voir la baisse des candidat-es au concours, les demandes de rupture amiables et les « burn out ». Comme elle refuse de voir que le service de santé est complètement débordé et ne peut être suffisant face à une institution qui maltraite ses personnels.

En ce qui concerne les lycées en particulier, alors que le ministre vante sa réforme du lycée, rien n'a été anticipé pour cadrer le contrôle continu et assurer une égalité entre les candidats au baccalauréat ! Rien n'a été fait pour aider les élèves décrocheurs ! Rien n'a été fait pour compenser les nombreuses heures de cours perdues lors du confinement ! Rien n'a été fait pour permettre aux élèves de passer sereinement leur examen ! Cette absence d'anticipation et d'empathie va conduire certain-es élèves de série technologique à passer leur grand oral à 50 km de chez eux. Bref, en cette fin d'année, rien n'a été anticipé, en conséquence, les personnels et les élèves se trouvent dans une situation de stress qui était évitable.

Nous condamnons encore une fois la suppression des postes d'assistants sociaux dans les lycées généraux qui a conduit à laisser pour compte de nombreux élèves et de nombreuses familles. Nous demandons une nouvelle fois au ministre de rétablir les postes d'assistants sociaux dans les lycées afin d'aider au mieux les familles en difficulté qui sont de plus en plus nombreuses. Combien d'élèves de terminales n'ont pas complété le dossier de Fond social étudiant faute d'informations et ne pourront donc pas poursuivre leurs études à la rentrée prochaine ? Les assistants sociaux sont indispensables dans les lycées généraux et technologiques.

A propos de la revalorisation salariale, la CGT Educ'Action n'attendait rien des résultats du Grenelle de l'Éducation et l'avait même quitté dénonçant la parodie de dialogue social et le danger que les futures mesures pouvaient constituer pour les personnels, au regard des annonces. La CGT Educ'Action considère que toutes les éventuelles mesures qui pourraient en sortir (et qui sont pour le moment très floues) relèvent principalement de l'agenda social mené depuis deux ans au sein du ministère. En clair, il n'y avait pas besoin d'un Grenelle pour parvenir à de tels résultats.

La principale annonce reste la future dotation de 400 millions d'euros devant permettre une « revalorisation salariale » en 2022. Si nous savons déjà qu'il n'y aura pas d'augmentation indiciaire et que c'est

l'individualisme qui primera, nous ne savons pas en revanche qui en bénéficiera ni les modalités d'attribution.

La CGT Educ'Action dénonce ce nouveau recours aux augmentations indemnitaires car source d'inégalités, qui touchent d'ailleurs principalement les femmes. Des mesures concernant les ressources humaines sont encore en suspension et devraient évoluer. La CGT Educ'Action connaît l'idéologie Blanquer, sa vision ultralibérale des établissements et de l'École en général, ou son goût pour l'aspect « managérial » des missions des personnels de direction... Elle refusera toute tentative de s'attaquer aux statuts des personnels, d'augmenter leur charge de travail et de dégrader encore un peu plus leurs conditions de travail, en appelant les personnels à se mobiliser.

Et ce n'est pas le PPCR qui va permettre une revalorisation salariale. Nous profitons de cette CAPA d'avancement accéléré des certifié-es pour rappeler que ces modalités d'évaluation des enseignant-es conduit au découragement des collègues dont certain-es se sentent victimes de l'arbitraire le plus total avec des appréciations finales souvent perçues comme injustes.

Nous souhaitons ainsi rappeler que dans l'Éducation, l'austérité se poursuit aussi avec le gel du point d'indice et que, d'après une étude de l'Insee, les rémunérations des professeurs sont inférieures de 24 % à celles des autres fonctionnaires de catégorie A. La CGT Educ'Action tient à réaffirmer ses revendications pour une véritable revalorisation salariale garantissant l'égalité professionnelle par notre attachement à un système égalitaire d'avancement automatique sur 18 échelons, par une promotion déconnectée de l'évaluation professionnelle, par une grille indiciaire de rémunération compensant la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 et reconnaissant nos qualifications.

Enfin, nous profitons de cette CAPA pour, une nouvelle fois, dénoncer la mise à mort du paritarisme par le ministre Blanquer. Le paritarisme a permis le blocage aux favoritismes et passe-droits divers. C'est un acquis en matière de transparence et de traitement égalitaire des carrières des personnels. C'est pour cela que le rôle des CAPA a été très fortement réduit.

Les élu-es CGT siègent sur la base de l'intérêt des personnels et revendiquent que les CAPA retrouvent leurs attributions.

Nous concluons par nos remerciements aux salarié-es du rectorat qui subissent également de plein fouet les restrictions budgétaires avec des suppressions de postes ainsi que la dégradation de leurs conditions de travail avec le dogme « faire toujours mieux et plus avec moins de moyens ».

*Les élu-es CGT Educ'Action*